

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 avril 2026

Membres en exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Votes pour : 15
Votes contre : 0
Absentions : 0

Date de convocation : 23/04/2026
Date d'affichage : 23/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Pierre-Emile SYLVAIN.

Étaient présents : Pierre-Emile SYLVAIN - Guillaume MARTIN - Krystelle PONTIER - Christophe RICOU - Robert QUISSAC - Olivier MERLE - Magalie SAVOIE - Amélie CAYROCHE - Justine MALLET - Camille BELIN - Clarisse DELMAS - Killian THERON - Philippe LELARD - Agnès GHIO - Alexandre MERLEN
Secrétaire de séance : Robert QUISSAC

Absents :

Excusés :

Procurations :

29042026- Délib-15

Objet : Désignation d'un représentant de la Commune à la SELO Lozère et de son suppléant.

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un représentant de la Commune et de son suppléant à la SELO Lozère (Société d'Economie Mixte de la Lozère). La SELO a pour vocation de conseiller et réaliser tous types d'aménagements pour les collectivités et entreprises de la Lozère.

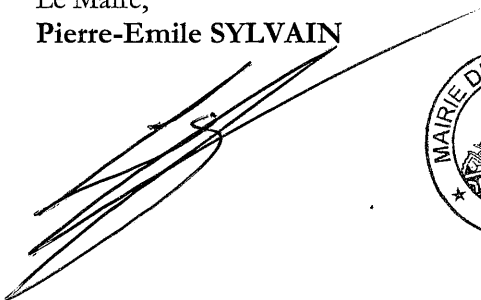
Le représentant de la Commune ou son suppléant sera amené à désigner avec les représentants des autres collectivités actionnaires, en assemblée spéciale, une personne qui siègera en leur nom au Conseil d'Administration de la SELO.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Monsieur Olivier MERLE représentant de la Commune.
- Désigne Monsieur Philippe LELARD suppléant de M. Olivier MERLE.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Pierre-Emile SYLVAIN



Le secrétaire de séance,
Robert QUISSAC

